

MANAGER SON EQUIPE

L'accessibilité peut être adaptée, l'inclusion est une valeur importante pour le centre.

OBJECTIFS

Acquérir les outils et méthodes pour un management efficace de son équipe.

Conduire ses collaborateurs et son équipe vers l'autonomie tout en régulant l'interdépendance
Maîtriser les techniques de communication et de motivation pour développer les compétences individuelles et collectives.

PUBLIC CONCERNE

Managers et managers en devenir

PRE-REQUIS

Maîtriser la langue française

METHODES PEDAGOGIQUES

Alternance d'exposés théoriques et de cas pratiques, afin de permettre aux participants de s'approprier progressivement les outils et méthodes

Mises en situations
Analyse de vidéos

DUREE

2 jours (14 heures)

CALENDRIER

Nous consulter
Toutes nos formations sont également réalisables en intra-entreprise (sur mesure)

INTERVENANT

Consultant-formateur expert en management

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de présence

MODALITES D'EVALUATION DE LA FORMATION

Formation dispensée par un prestataire habilité par l'INRS et enregistré auprès de FORPREV
Evaluation à chaud en fin de formation

COÛT H.T.

Nous consulter

NOUS CONTACTER

Milstad Formation : 03.10.45.02.77

PROGRAMME

- Objectifs Opérationnels :

1. LE CADRE JURIDIQUE

Le rôle du Sauveteur Secouriste du Travail dans et hors de l'entreprise
La réglementation en matière de formation et d'intervention du SST
Les autres acteurs de la prévention

2. REALISER UNE PROTECTION ADAPTEE

Reconnaître, sans s'exposer soi-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime de l'accident et/ou son environnement

- Identifier les dangers dans la situation concernée
 - Repérer les personnes qui pourraient être exposées aux dangers
 - Imaginer, sous forme de scénarios simples, à partir des éléments matériels observés et des informations recueillies, les circonstances dans lesquelles pourraient se concrétiser les accidents liés aux dangers
- Supprimer ou isoler le danger ou soustraire la victime au danger sans s'exposer soi-même
Eléments de sauvetage et techniques de dégagement d'urgence par traction de la victime au sol

3. EXAMINER LA VICTIME ET FAIRE ALERTER

Examiner la victime en vue des actions à mettre en œuvre
Reconnaître, suivant un ordre déterminé, la présence d'un (ou plusieurs) signes indiquant que la vie de la victime est menacée.
Associer au(x) signe(s) décelé(s) le(s) résultat(s) à atteindre.
Dans le cas où il y a manifestation de plusieurs signes, déterminer l'ordre de priorité des résultats à atteindre.

Faire alerter, ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise

- Définir les différents éléments du message d'alerte qui permettront aux secours appelés d'organiser leur intervention
- Définir en fonction de la présence ou non de témoin et de l'état de la victime, le moment le plus opportun pour transmettre le message d'alerte
- Choisir, parmi les personnes présentes, celle qui est la plus apte pour déclencher l'alerte
- Identifier, en fonction de l'organisation de l'entreprise, qui alerter et dans quel ordre
- Donner à la personne choisie les éléments du message et les consignes pour assurer une transmission efficace
- Favoriser l'accès des secours et l'acheminement de moyens adaptés au plus près possible de la victime, dans le respect de l'organisation des secours dans l'entreprise

4. SECOURIR LA VICTIME DE MANIERE APPROPRIEE

Effectuer l'action (succession de gestes) appropriée à l'état de la (des) victime(s).

Déterminer l'action à effectuer pour obtenir le résultat à atteindre, que l'on a déduit de l'examen préalable.

Mettre en œuvre l'action choisie en se référant à la technique préconisée. Vérifier l'atteinte et la persistance du résultat attendu et l'apparition de nouveaux signes indiquant que la vie de la victime est menacée, jusqu'à sa prise en charge par les secours spécialisés.

Conduite à tenir lorsque la victime :

- saigne abondamment
- s'étouffe
- se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux
- se plaint de brûlures
- se plaint d'une douleur qui empêche certains mouvements
- se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
- ne répond pas, mais respire
- ne répond pas et ne respire pas (réanimation cardio-pulmonaire et défibrillation)

5. METTRE EN APPLICATION SES COMPETENCES AU SERVICE DE LA PREVENTION DANS L'ENTREPRISE

Contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention
Rendre compte des dangers identifiés